



FORMATION INITIALE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BR-BP panneaux photovoltaïques

DESCRIPTION

- Former les techniciens à intervenir en toute sécurité sur les installations photovoltaïques
- Professionnels qui effectuent des opérations de maintenance, dépannage et d'entretien sur ces installations.

OBJECTIFS

- Identifier les risques électriques spécifiques aux installations photovoltaïques.
- Connaître les règles de sécurité et les normes applicables aux installations photovoltaïques.
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés et appliquer les protocoles de sécurité.
- Effectuer des interventions de maintenance et de dépannage sur des installations photovoltaïques en sécurité.

PROGRAMME

- Introduction aux installations photovoltaïques et risques spécifiques
- Réglementation et habilitation BR-BP pour photovoltaïque
- Prévention des risques et équipements de protection
- Techniques d'intervention sécurisées sur installations photovoltaïques
- Exercices pratiques et mises en situation
- Évaluation pratique des compétences

MÉTHODES DE FORMATION

- En présentiel
- Sessions théoriques
- Exercices pratiques (sur site ou installations simulées)
- Participants ont besoin de leur Équipement de Protection Individuelle.

RÉFÉRENCE : F000..



DURÉE

- 7h (1 jour)

PUBLIC

- Non électriciens ou électriciens avec des travaux d'entretien, de maintenance ou de dépannage sur les installations photovoltaïques
- Habilitation BR-BP pour des systèmes de production d'énergie photovoltaïques

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 10 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.




QUELQUES CHIFFRES

200 accidents électriques graves par an sont recensés

50% des accidents électriques implique un contact direct.

2,4 milliards d'euros : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 www.msecu.fr

 06 79 63 43 65

 contact@msecu.fr

